



HAL
open science

L'agro-alimentaire en période de crise

Jean-Baptiste Henry

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Henry. L'agro-alimentaire en période de crise. [Rapport de recherche] Station d'Economie Rurale de Rennes. 1981, 16 p. hal-02338165

HAL Id: hal-02338165

<https://hal.science/hal-02338165>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

I.N.R.A. - RENNES
ÉCONOMIE/RURALE
BIBLIOTHÈQUE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

**STATION D'ÉCONOMIE
ET DE SOCIOLOGIE RURALES**
65, rue de Saint-Brieuc - 35042 RENNES CEDEX
Tél. (99) 59.29.52

L'AGRO-ALIMENTAIRE EN PÉRIODE DE CRISE

J.B. HENRY

janvier 1981

L'AGRO-ALIMENTAIRE EN PERIODE DE CRISE *

1. Introduction : L'agro-alimentaire et la crise

1.1. Quelle crise ?

Depuis cinq à six ans s'est imposée auprès de l'opinion publique une certaine idée de "La Crise" : celle-ci serait une sorte de langueur, de dépression générale de l'économie mondiale, se traduisant notamment par le chômage, l'inflation et la baisse des revenus pour les peuples des pays industrialisés. Il s'est développé parallèlement une réaction de fatalisme devant les mécanismes et les conséquences de ces phénomènes qui semblent incontrôlables et inéluctables, d'où une tendance au découragement et au pessimisme qui pousse chacun à courber l'échine dans son coin en attendant que cela se passe ... et que viennent des jours meilleurs.

Sans entrer dans le détail des controverses sur la notion de crise il est pourtant nécessaire de dire quelques mots, en introduction à cet exposé, sur ce qu'un peut appeler plus justement, en dédramatisant, les nouvelles conditions de l'activité économique.

Depuis le début des années 70, l'économie des pays industrialisés a dû faire face à :

- un dérèglement du système monétaire international : les changes jusqu'alors fixes sont devenues flexibles avec les conséquences que l'on connaît sur les taux de croissance nationaux et sur les courants d'échanges.
- une augmentation considérable du prix de l'énergie et de la plupart des matières premières industrielles.
- une concurrence des pays du Tiers-Monde, à bas salaires, pour des activités dont la technologie se banalise (textile, sidérurgie, électrique, électronique, bois, jouets, pêche, optique, chantiers navals etc ...).

* Ce texte a été préparé pour un exposé à l'assemblée générale du G.R.D.A. de Saint-Brieuc.

Ces changements ont leurs prémisses, il faut tout de suite le faire remarquer, dans la politique menée par les pays industriels et leurs entreprises vis-à-vis du Tiers Monde, et notamment dans l'état de domination politique, économique et technologique auquel ces pays étaient et restent le plus souvent soumis. Nous assistons non pas à une crise d'effondrement de l'économie, mais à une gigantesque redistribution des cartes à l'échelle mondiale qui affecte différemment les pays, les secteurs d'activités et les types d'entreprises.

Dans ce contexte, le gouvernement de la France animé par une philosophie libérale a décidé de donner la priorité au redéploiement de l'industrie vers les secteurs d'avenir (les fameux "crêneaux"), et à l'assainissement de l'appareil industriel par l'élimination de^{ce} qu'un ministre a appelé "les canards boiteux", avec les conséquences que l'on connaît au niveau de l'emploi.

Ainsi ce qu'on appelle "La Crise" est la résultante d'une part du changement des rapports de forces au niveau mondial, d'autre part des politiques d'adaptation ou d'offensive menées par les pays industrialisés.

1.2. L'agro-alimentaire dans la crise

Ce préambule permet, je crois, de mieux comprendre la place prise par l'agro-alimentaire dans les discours officiels, et par voie de conséquence dans la presse et les divers moyens d'information, depuis quelques années. C'est par rapport aux difficultés actuelles d'adaptation de l'économie française et par rapport aux objectifs de la politique du gouvernement qu'il est demandé au secteur agro-alimentaire de jouer un rôle important dans le maintien des grands équilibres économiques du pays :

- celui de la balance des paiements, en contribuant à réduire le déficit dû aux importations d'énergie notamment (cf. "le pétrole de la France").
- celui des prix et des salaires en contribuant à la lutte contre l'inflation par le maintien au niveau le plus bas possible du prix des produits les plus nécessaires, l'alimentation.
- celui de l'emploi, en créant des emplois dans les IAA, et en empêchant la désertification de certaines zones, par le ralentissement de l'exode rural.

Ainsi, et ce sera mon hypothèse générale, l'avenir de l'agro-alimentaire est pensé fondamentalement en fonction de sa capacité à permettre l'accumulation du capital dans les branches d'activité jugées prioritaires.

Or, le problème est qu'au moment où il est demandé au secteur agro-alimentaire de "donner son sang" si je puis dire, pour permettre à l'économie nationale de se reconstituer, ce secteur, et particulièrement sa composante agricole (l'agriculture), ne se trouve pas en bonne santé et donne des signes d'essoufflement et d'anémie. L'agro-alimentaire peut-il faire le pompier chez les autres quand sa propre maison est en feu ? on pourrait aussi se poser la question sous cette forme. Il y a donc une autre manière d'aborder le débat sur l'avenir de l'agro-alimentaire qui consiste à partir de sa propre situation et de ses propres difficultés.

2. Les crises de l'agro-alimentaire

2.1. Un constat : la baisse des revenus

L'évolution des revenus agricoles moyens illustre les difficultés que connaît actuellement l'agriculture, ou plus exactement, que connaissent les agriculteurs. Il y a eu à partir de 1974 un renversement complet de la tendance observée depuis le début des années 1960.

Alors que de 1965 à 1973 le revenu net par exploitation avait augmenté de 40 % environ (plus de 4 % par an en moyenne), depuis lors il a constamment baissé, diminuant globalement de 74 à 80 d'environ 20 % (-3,5 % par an). En 1980, on va retrouver un revenu net agricole moyen par exploitation équivalent à celui de l'année 1970. Cette tendance est spécifique au secteur agricole, car le salaire net par salarié a continué sa progression et le revenu des entrepreneurs non agricoles également. Elle aurait été plus défavorable encore s'il n'y avait eu des aides exceptionnelles (?) de soutien accordées de 1974 à 1977, puis en 1980, et l'indemnisation des calamités en 1978 (1).

Quelles sont les causes de cette évolution des revenus qui révèle bien l'existence d'une crise agricole dans notre pays ?

Apparemment les choses sont très simples.

1) D'une part, il y a eu au cours de la décennie des accidents climatiques : très bonne année de 1973, très mauvaise année 1976. Mais l'évolution du volume des livraisons de l'agriculture n'explique qu'en partie la chute des revenus (cf. tableau).

(1) Source : F. HOUILLIER, L'économie agricole en 1979, Revue d'Economie Politique, n°6, 1980, pp.905-916.

Tableau 1. Taux de variation annuel du volume des livraisons de l'agriculture française

1960-74	+ 2,5 % par an
1974-76	- 1,1 %
1976-1979	+ 4,1 %

Source : VIII^e Plan, rapport de la commission agriculture et IAA (p.182).

2) d'autre part, on observe depuis 1975 un ralentissement de la diminution du nombre d'exploitants (-2,5 % /an de 63 à 70, -3,5 % de 70 à 75, -1,1 % de 75 à 80).

Or, la diminution de la population active a été un facteur important de l'augmentation des revenus agricoles. Ceci dit on ne sait pas très bien si ce ralentissement est dû à la crise (l'agriculture "stockant" à un coût bas pour la collectivité des chômeurs potentiels) ou à un effet mécanique de la pyramide des âges (de la structure démographique) de la population agricole.

3) Mais la cause principale est à rechercher dans le domaine des prix, et notamment dans la relation entre l'évolution des prix des consommations intermédiaires, et ceux des produits agricoles. Il y a eu une dégradation des termes de l'échange du secteur agricole d'environ 15 % au cours des années 72-73-74, à la suite de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières ; cela alors que la baisse (en francs constants) du prix des produits agricoles s'accroissait. La hausse des produits pétroliers en 1979 a encore accru la différence d'évolution des prix des livraisons et des consommations intermédiaires (cf. VIII^e Plan : rapport de la commission agriculture et IAA, p.188-189).

Ainsi peut-on avoir l'impression que les problèmes agricoles actuels sont dues aux effets mécaniques du "choc pétrolier" frappant l'agriculture dans ses approvisionnements. Mais si l'on regarde de plus près, il apparaît que le secteur agricole connaît en fait une superposition de crises qui ont des origines moins conjoncturelles, contenues dans l'histoire des transformations économiques et sociales depuis trente ans.

On peut ainsi distinguer notamment :

- . la crise du "modèle" technico-économique agricole,
- . la crise de la politique agro-alimentaire,
- . la crise des relations agriculteurs/autres couches sociales.

2.2 La crise du "modèle" technico-économique agricole

Ce modèle, que certains appellent "industriel", d'autres "productiviste", d'autres "capitaliste", ... a été mis en place progressivement depuis 1945. Mais il a été défini surtout par la loi d'orientation agricole de 1960-62 : ses promoteurs, le gouvernement De Gaulle (et son Ministre Pisani) et le CNJA, puis la FNSEA (et ses dirigeants parmi lesquels M. Debatisse) avaient l'objectif de conduire les agriculteurs à la parité des revenus avec les autres catégories sociales (lesquelles ?) à travers la promotion de l'efficacité technique au plan de la production, et de l'organisation économique au niveau de la mise en marché et de la commercialisation. Des résultats considérables ont été obtenus, sur le plan des quantités produites, et sur le plan des revenus, dans un premier temps ; mais les effets négatifs se sont manifestés, progressivement, et surtout après 1973, lorsque les nouvelles conditions économiques générales ont servi de révélateur aux défauts du "modèle". Citons, brièvement, quelques-uns :

- la diminution accélérée du nombre d'exploitants, accompagnée de disparités au niveau économique et au niveau géographique (tendance à la concentration et à l'enrichissement d'un côté, tendance à la marginalisation et à la désertification de l'autre) ;

- la fragilité financière des exploitations dites "modernes" et leur sensibilité à la politique du crédit : ce qui fait la spécificité de ce qu'on appelle pudiquement les "cas difficiles" ce n'est pas qu'ils soient en difficulté (il y a toujours eu des cas difficiles en agriculture cf. revenus, exode, etc ...) mais qu'ils sont incapables de s'adapter ; ces exploitations ne plient pas, elles cassent ; elles n'ont plus d'amortisseurs.

- la sensibilité économique des exploitations spécialisées dépendantes à l'amont et l'aval de facteurs et de marchés qu'elles ne peuvent pas contrôler, dépendantes des politiques budgétaires des gouvernements.

- la dépendance sociale à l'égard des IAA, notamment dans les productions animales a été soulignée, particulièrement dans l'Ouest de la France.

- le problème foncier, celui de la transmission des exploitations et celui du coût d'entrée dans l'agriculture aujourd'hui rendant de plus en plus difficile et risquée l'installation des jeunes exploitants.

- l'efficacité productive d'une agriculture faisant de plus en plus appel aux consommations intermédiaires, est elle-même mise en doute. A la fois, à cause des gaspillages de ressources rares qu'elle provoque, et à cause de son rendement en termes de création de richesses nouvelles. La valeur ajoutée par l'agriculture est en nette diminution. Entre 1963 et 1973, elle a

augmenté en volume de 2,1 % par an, alors que de 1971 à 79 elle a diminué en moyenne de 0,5 %/an (V.A./actif, de +7,2 %/an à +2,9 %/an). Alors qu'en 1968, 100 F de consommations intermédiaires conduisaient à 323 F de produit brut pour les exploitations laitières (de 20 à 50 ha), dix ans plus tard (1978) 100 F ne rendent plus que 245 F. (source RICA : l'évolution de la productivité des consommations intermédiaires de 1968 à 1978 - S.C.E.E.S. S n°1 nov. 1980).

Les critiques du modèle technico-économique ne sont pas récentes : un des courants du syndicalisme agricole, "les paysans-travailleurs", a même son origine dans cette mise en cause. Depuis quelques années, ces critiques ont rencontré un écho plus large et il est quand même significatif de l'existence d'un problème réel à ce niveau, que le directeur général de l'I.N.R.A., l'un des promoteurs du modèle en question, ait écrit un rapport sur une agriculture plus économe et plus autonome (cf. aussi interview dans Ouest France du 8.01.1979, ou Agrisept 6.01.1978).

2.3 La crise de la politique agro-alimentaire

La politique agro-alimentaire est caractérisée jusqu'à présent par un interventionnisme des pouvoirs publics relayé depuis l'ouverture du marché commun par la politique agricole commune. Interventions sur les prix des produits agricoles et sur les marchés, s'appuyant sur un système de soutien aux modalités diverses (stockage, exportations, protection des frontières, aides à la consommation, etc ...) et destinées à assurer l'indépendance alimentaire et la sécurité des approvisionnements de base. Cette politique a été l'un des facteurs du développement du modèle technico-économique "productiviste", elle a été en quelque sorte son "filet de sécurité".

Or cette politique agro-alimentaire est soumise à révision depuis plusieurs années dans le sens d'un libéralisme plus grand dont le prétexte est la génération d'excédents structurels conduisant à un coût du soutien de plus en plus lourd : limiter les interventions de la P.A.C. et donc les dépenses ; ouvrir l'Europe sur le marché mondial dont les prix sont en général beaucoup plus faibles (cette ouverture se faisant à la fois par l'admission de nouveaux membres (Grande-Bretagne, puis Grèce, Espagne, Portugal) et par un assouplissement de la protection aux frontières de la C.E.E.), tels sont les principes de cette réforme. Le premier pas étant l'institution de la co-responsabilité des producteurs, en considérant qu'il n'est plus possible de continuer à garantir les niveaux de prix à des quantités illimitées de production ("L'artiste" va devoir travailler sans filet !). Il faut remarquer que l'ouverture au marché mondial de la P.A.C. s'accompagne d'un éclatement interne de celle-ci, provoqué par les

distorsions monétaires : des politiques de nouveau nationales des prix agricoles et des dérogations sont la conséquence de l'institution des montants compensatoires monétaires.

Il y a donc dans l'évolution de la politique agro-alimentaire une autre source de problèmes pour l'agriculture ; problèmes relativement indépendants de "la crise" comme ceux par exemple des producteurs de porcs (M.C.M.), des producteurs de lait (excédents et co-responsabilité), des producteurs de fruits et légumes (entrée de nouveaux membres).

2.4 La crise des relations avec les autres catégories sociales

Les transformations de la vie urbaine et industrielle induisent de la part de la grande majorité de la population française urbanisée, une redéfinition de leur rapport à la nature, à la campagne, à l'espace rural, et par voie de conséquence, à l'agriculture.

Or, cette attente renouvelée, dans le sens du "naturel", du "sain" du "calme", du "traditionnel" (les racines), de l'"artisanal" que la publicité sait très bien utiliser, débouche sur une déception lors du contact avec l'agriculture réelle. On peut distinguer à ce sujet 3 niveaux d'incompréhension, vis à vis :

- de l'utilisation du sol, lorsque l'agriculteur paraît détenir un monopole face aux appetits croissants de résidences et de jardins ruraux.
- des techniques de production qui semblent conduire à la fois, à la destruction des paysages et à la pollution des ressources naturelles (l'eau notamment) et à une mauvaise qualité hygiénique et gustative des produits (le poulet et le veau aux hormones...)
- du comportement civique des agriculteurs qui, à la fois, manifestent violemment lorsqu'ils sont mécontents, paient moins d'impôts qu'ils ne devraient, préfèrent détruire leurs produits alors que les besoins ne sont pas satisfaits, perçoivent les aides publiques, etc

Ce phénomène de détérioration de l'image de l'agriculture est dû en partie à la méconnaissance par la population urbaine des transformations de l'agriculture ; mais il est dû aussi, en partie, au report, par les agriculteurs, de certains coûts inhérents au système de production moderne, sur l'environnement

ou sur les consommateurs. Cette crise entre les agriculteurs qui ont mis en application le modèle technico-économique dominant et les autres couches sociales qui sont en même temps les consommateurs n'a pas que des aspects négatifs d'ailleurs, car elle est aussi révélatrice de la demande sociale, de ce qu'attend la société de l'agriculture et des agriculteurs.

3. La nouvelle politique agro-alimentaire

Face aux problèmes d'origine diverse qui se posent aujourd'hui à l'agriculture que proposent les pouvoirs publics : en quoi consiste la nouvelle politique de l'agro-alimentaire, telle qu'elle se définit à travers les déclarations des gouvernants, la loi d'orientation agricole et le 8^e Plan?

L'agro-alimentaire est à l'honneur !

."L'agriculture doit être notre pétrole".

."L'agriculture doit être une agriculture de conquête". Le Président de la République en 1977 à Vassy.

."La puissance agricole française a un aspect international dont l'importance est désormais capitale" (M. Debatisse, 59^e congrès de la CNMCCA).

. Premier article de la loi d'orientation agricole "Accroître la compétitivité de l'agriculture et sa contribution au développement économique du pays en renforçant sa capacité exportatrice et en assurant l'équilibre de l'emploi".

. Premières lignes du rapport de la commission "agriculture et IAA" du 8^e Plan: "Dans l'ère d'incertitude et de changement dans laquelle le monde est entré depuis plusieurs années, le secteur agro-alimentaire demeure pour de nombreuses raisons, l'une des chances de la France".

Au-delà de ces propos optimistes, exaltants même, sur un secteur d'activité dont l'importance a été soulignée depuis longtemps, quelles sont les modalités de mise en oeuvre de cette politique de conquête, les moyens prévus pour l'extraction et l'exploitation du "pétrole vert" ?

Trois grands principes guident la politique agro-alimentaire (qui, symboliquement, doit être mise en oeuvre par l'ancien président de la FNSEA :

3.1. Le pilotage par l'aval

"C'est l'effort commercial qui désormais dynamise l'agriculture" ...

"Le revenu paysan est désormais accroché à l'expansion agro- alimentaire"...

"La crise doit être conjurée par l'expansion commerciale des produits transformés et vendus à l'étranger"...

"Nous avons gagné une première révolution, celle de la production, il nous fait maintenant gagner une deuxième, celle de la transformation";..

Michel Debatisse, Secrétaire d'Etat aux IAA

(Le Télégramme, 3-4-5-6.01.1981)

L'accent est mis sur le rôle essentiel que doivent jouer les industries de transformation des produits agricoles qui, affrontées aux marchés internationaux, seront en mesure de réorienter les productions en fonction des débouchés.

Dans ce but, un certain nombre d'instruments nouveaux sont progressivement mis en place :

- Secrétariat d'Etat aux IAA
- Institut de Développement des Industries alimentaires
- Conventions de développement (coordination des aides de l'Etat)
- Fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires pour favoriser l'exportation
- la CNCA a été autorisée à prêter directement aux IAA, tandis que la liberté des prix des produits alimentaires a été restaurée, afin de permettre aux IAA de reconstituer leurs marges.

3.2 Le renforcement de la productivité en agriculture

..."En face des périls s'amoncelant dans le Marché Commun, l'agriculture doit connaître sa deuxième révolution, une expansion à n'importe quel prix. Ni la France, ni la Communauté Européenne ne pourront longtemps maintenir des dépenses élevées en faveur d'un secteur qui ne fait pas lui-même l'effort de productivité"
R. Barre, (O.F. 11.03.1980).

..."Il n'y a pas de miracle, il ne faut pas tromper les gens. La seule solution reste la productivité, aussi bien pour les entreprises alimentaires que pour les agriculteurs. Ce que je dis est peut-être cruel, mais il ne peut exister d'entreprises agro-alimentaires rentables sans produits agricoles bon marché !" (Le Télégramme, 20.11.1980).

Cette déclaration n'est pas d'un ministre, mais du P.D.G. des salaisons "Hénaff". Elle a le mérite d'être claire et de poser sans ambiguïté la contradiction fondamentale qui risque de s'élever entre producteurs et transformateurs au sein du secteur agro-alimentaire. Mais la recherche d'une solution à cette contradiction a inspiré le troisième volet de la nouvelle politique agro-alimentaire.

3.3. La mise en place de filières et d'interprofessions

"C'est l'effort commercial qui désormais dynamise l'agriculture. Cela n'est pas contradictoire avec l'amélioration de la productivité. Il y a risque de dépendance des producteurs vis-à-vis des industries, qu'elles soient privées ou coopératives. Ce risque doit être éliminé par l'organisation interprofessionnelle".

... Qu'agriculteurs et industriels s'organisent à l'intérieur de filières dynamiques ; que les mêmes industriels, qu'ils soient coopératives ou privés, regroupent leurs forces pour la conquête des marchés à l'exportation. Les trois objectifs concernant le revenu agricole, la sauvegarde des emplois et la croissance de l'excédent commercial agro-alimentaire pourront alors se réaliser pleinement".

M. Debatisse, Secrétaire d'Etat aux IAA

(Le Télégramme, 3-4-5.01.1981)

4. Quelles sont les chances de réussite de cette politique ?

Les pouvoirs publics en pronant la politique que je viens de définir font trois paris audacieux :

- . l'un sur l'existence de débouchés solvables,
- . l'autre sur la capacité des IAA à mener une politique d'expansion,
- . le troisième, sur la possibilité pour l'agriculture, non seulement de poursuivre dans la voie engagée depuis 20 ans, mais encore de

réaliser un nouveau bond en avant.

Avant d'examiner très brièvement chacun de ces points, il importe de souligner que cette politique ambitieuse ne s'appuie pas sur des moyens financiers publics accrus mais sur une réorientation des concours budgétaires vers les investissements productifs dans le cadre d'une sélectivité accrue des aides publiques ("aider ceux qui vont gagner" déclare encore M. Debatisse). Les moyens nouveaux seront dégagés à travers une participation financière accrue des agriculteurs : relèvement des cotisations sociales, prélèvements fiscaux adaptés aux revenus réels, versement de taxes pour l'exportation.

4.1 Existe-t-il des débouchés solvables ?

A observer l'évolution de la balance commerciale agro-alimentaire, il semble bien que oui. En effet, mis à part l'accident climatique de 1976 qui s'est répercuté en 1977, le solde est toujours positif depuis 1974 et en forte augmentation en 1980 pour atteindre les 18 M de F environ. Mais il s'agit seulement du solde des produits alimentaires ; si l'on prend en compte les produits agricoles non alimentaires et les produits industriels destinés à l'agriculture, le solde devient plutôt négatif (source cf. note 1). Ce qui veut dire : à quoi bon consacrer de gros efforts à l'exportation, si parallèlement on ne se soucie pas, ou peu, des importations et des coûts de production ! Et ce d'autant plus que nos produits excédentaires ne sont pas (sauf le blé) stratégiques, mais que nos importations par contre le sont (soja, machines etc ...).

Une deuxième limite est constituée par les doutes que l'on peut avoir sur l'avenir de la P.A.C. : la France est largement dépendante de la C.E.E. soit par les marchés intérieurs que celle-ci lui fournit, soit par les facilités d'exportation sur les marchés mondiaux qu'elle permet. Or un courant malthusien se développe pour limiter les interventions de la P.A.C. et la protection vis-à-vis du marché mondial. La question est alors, qu'elle peut être l'autonomie d'une politique agro-alimentaire nationale par rapport à la politique de la P.A.C. ?

4.2. Les I.A.A. sont-elles capables d'une politique d'expansion ?

Les I.A.A. se voient confier une double mission : trouver des débouchés sur le marché mondial, et, réorienter la production pour l'adapter au marché. Qui va pouvoir mener de front cette politique ?

Les grands groupes industriels ? mais leurs capitaux sont instables, (cf. Perrier) ils choisissent des créneaux limités à forte valeur ajoutée et leurs contacts avec le secteur production sont très réduits en général. De nouveaux capitaux s'investissent dans l'agro-alimentaire actuellement mais plutôt dans la périphérie et notamment la bioindustrie (Rhône-Poulenc, Lafarge, Clin - Midy Industries ...).

Les P.M.E. ? mais comment les coordonner et leur permettre l'accès au marché mondial ?

Restent les coopératives et notamment les grandes unités coopératives régionales qui jouent déjà un rôle de coordination et d'encadrement des producteurs, et qui ont souvent aussi une politique exportatrice, individuellement ou au sein d'Unions. Le problème est que depuis quelques années, les grandes coopératives polyvalentes ou spécialisées marquent le pas et connaissent des difficultés financières qui ne sont pas sans relation avec celles que subissent leurs sociétaires et adhérents. Où trouveront-elles les capitaux nécessaires à l'exploitation du "pétrole vert" ? Chez leurs adhérents ? Ceci renvoie directement au 3ème pari ... sans doute le plus risqué de la politique agro-alimentaire.

4.3 L'agriculture a-t-elle la possibilité de réaliser un nouveau bond en avant ?

Finalement tout l'édifice agro-alimentaire repose sur le comportement des agriculteurs "les japonais de l'économie", selon l'expression de M. Albert le commissaire au Plan ...

Et c'est vrai qu'ils ont à résoudre le "quadrature du cercle" ! Investir, alors que leur valeur ajoutée baisse

alors que les conditions de financement et d'emprunts se détériorent

alors que les prélèvements sur leurs revenus doivent s'accroître.

Ceci, dans une atmosphère d'incertitude sur les prix,

Ceci, dans une conjoncture de ralentissement de la croissance économique

Ceci, dans un environnement qui remet en cause le modèle de développement appliqué jusqu'à présent.

Il est probable que le nombre d'agriculteurs capables d'investir va se réduire : "beaucoup d'appelés, peu d'élus".

Mais il est probable aussi, que d'autres formes d'investissements, impliquant un changement de statut de l'agriculteur, dans le sens de l'intégration, vont se développer. La référence constante au dynamisme de la branche avicole est explicite à ce sujet.

La question est alors de savoir si le syndicalisme agricole officiel (FNSEA) qui a collaboré directement à la définition et à la mise en place de la nouvelle politique agro-alimentaire, acceptera et cette sélectivité renforcée et cette situation de dépendance de nombreux agriculteurs peu compatible avec ses références à l'agriculteur "chef d'entreprise" et à une "économie de liberté, d'initiative et de responsabilité". Le syndicalisme agricole et la Coopération, qui jouent un rôle de régulation et d'entremetteur - amortisseur entre les agriculteurs, les IAA et les pouvoirs publics, risquent donc d'être soumis à de très vives tensions.

5. Conclusion : et la Bretagne ?

Tous ces problèmes, toutes ces contradictions, tous ces doutes, la Bretagne les ressent et les vit intensément. Il suffit de rappeler l'importance de l'agro-alimentaire dans l'économie régionale ; plus de 30 % des emplois, 50 % des exportations régionales. Elle les ressent d'autant plus qu'elle est engagée plus que d'autres régions dans le modèle technico-économique dominant, et qu'elle est donc mieux à même d'en apprécier les résultats et les risques. Au moment où le secrétaire d'Etat aux IAA vante le dynamisme régional "Faites comme les bretons. Voilà ce que je dis aux gens du Sud-Ouest" (le Télégramme 4-5.01.1981), les bretons constatent, à leur corps défendant, que si pour l'ensemble de la France la baisse du revenu agricole est cette année de 10,9 %, pour la Bretagne, elle est estimée à 19,5 %, soit presque le double ! Le bon élève commence à avoir des doutes sur la qualité de l'enseignement qu'il a suivi !

En même temps le complexe de relations d'entreprises, de services, de pouvoirs aussi qui s'est constitué autour de l'agro-alimentaire représente désormais une structure lourde, peu plastique ...

Comment alors envisager l'avenir ? Je proposerai une réflexion dans le sens suivant : face à la déstabilisation du bloc agro-alimentaire, c'est le niveau de l'emploi et le type d'occupation de l'espace breton qui sont en jeu.

5.1. Face à un bloc agro-alimentaire déstabilisé

Soudé par l'idéologie de l'efficacité technique, du pouvoir économique et de la croissance, il comprend les exploitants agricoles, les entreprises d'amont et d'aval, et les institutions d'encadrement et de services qui ont été les acteurs principaux et les bénéficiaires des transformations de l'agriculture bretonne depuis 30 ans. Appuyés sur la réussite du modèle qu'ils ont appliqué, ses dirigeants (parmi lesquels des agriculteurs disposent d'un poids croissant, à travers le développement des coopératives, des groupements de producteurs, et autres organismes, à côté d'une bourgeoisie agro-alimentaire d'origine régionale et d'une bourgeoisie d'encadrement liées aux entreprises extra-régionales) jouent aujourd'hui un rôle important dans l'évolution non seulement de l'agriculture mais de l'économie régionale toute entière, étant donné que l'agro-alimentaire est, en quelque sorte, l'industrie lourde de la Région. Ce bloc agro-alimentaire organisé verticalement, est lié organiquement aux marchés mondiaux des protéines végétales (soja, manioc, céréales, etc ...) pour son approvisionnement, aux marchés mondiaux des protéines animales (lait, viandes, oeufs) pour ses débouchés.

Sollicité par la nouvelle politique agro-alimentaire, ce bloc connaît l'essoufflement (agriculteurs, coopératives et PME) pour les raisons qui ont été analysées. Mais intégré financièrement et économiquement à la politique des pouvoirs publics, il ne peut guère reculer : il est sur rails et captif de la direction prise. Il va devoir poursuivre, mais dans de plus mauvaises conditions. Supportant plus directement la concurrence internationale et les à coups des marchés de matières premières (énergie - céréales - tourteaux - protéines etc ...) dont sa spécialisation animale la rend particulièrement dépendante, l'agriculture normalisée va profiter moins que par le passé de ses propres gains de productivité (réduction de ses marges). Sa capacité d'investissement globale risque donc de diminuer, tout en se concentrant sur un nombre plus réduit d'exploitations. Outre ces limites internes à la croissance, une autre question peut se poser : le transfert de productions (lait - viandes - oeufs etc ...) vers la Bretagne aux dépens des autres régions va-t-il se poursuivre comme par le passé ? (de 1955 à 1975 la part de la Bretagne dans la production agricole nationale a cru de 6,6 % à 10,6 %), au moment où le 8ème plan préconise le rééquilibrage interrégional de l'agriculture, au moment où la politique agricole commune envisage une limitation plafonnement de la production ? Or ces possibilités de gains externes ont adouci en quelque sorte la concurrence interne à la Bretagne en permettant à un plus grand nombre d'exploitations d'accéder à l'agriculture normalisée ...

Je pense que le bloc agro-alimentaire, tout en essayant de s'adapter aux nouvelles conditions économiques par un accroissement de sa productivité, va plutôt s'affaiblir, à la fois numériquement ^{et} idéologiquement. D'une part, il va perdre de sa substance et voir sa base se rétrécir : les entrées (agriculture et IAA) seront plus difficiles, les sorties et échecs (agriculture et IAA) plus nombreux. D'autre part, son idéologie moderniste triomphante il y a peu, est et sera de plus en plus contestée ; notamment, l'un des arguments qui faisait la force du modèle technico-économique dominant, à savoir son apparente accessibilité à chacun, à condition d'appliquer correctement les recettes risque de s'effondrer, (du même coup, la culpabilisation des exploitants hors normes aura aussi plus de mal à fonctionner !)

En définitive un bloc agro-alimentaire encore dominant, mais déclinant et moins sûr de lui, qui aura moins d'effet d'entraînement sur l'économie régionale, et qui, au lieu d'être un atout pour celle-ci, peut devenir un de ses problèmes. D'où l'importance de ne pas tout miser sur lui.

5.2. L'enjeu de l'emploi et de l'espace bretons

La constitution du bloc agro-alimentaire autour du modèle technico-économique productiviste a pu se réaliser au cours d'une période (1950-1975) où des emplois non agricoles étaient disponibles soit sur place, soit dans d'autres régions. Elle s'est traduite par une accélération du rythme de diminution du nombre des exploitations et de la population active agricoles (1), ainsi que par une détérioration de la structure démographique de la paysannerie (vieillesse - réduction du nombre de naissances et du taux de maintien dans l'agriculture (1)).

Aujourd'hui la conjoncture est sensiblement différente : ralentie et instable, elle s'accompagne d'un chômage considérablement accru, plus encore en Bretagne que dans d'autres régions.

Dans ces conditions le mouvement de liquidation de la petite et moyenne paysannerie va-t-il se poursuivre, se ralentir, s'accélérer, avec ses conséquences sur l'utilisation et l'occupation de l'espace rural ?, tel est l'autre aspect de la question posée par la crise dans notre région. En effet la Bretagne se caractérise, malgré la diminution observée, par l'existence d'une paysannerie encore nombreuse, dont plus de la moitié (2) subsiste hors des normes du moment. Comment ceux-ci et leurs successeurs éventuels vont-ils se comporter, alors que l'agriculture "de conquête" devient peu accessible, ou, apparaît dévalorisée à certains, alors que des emplois non-agricoles ne sont pas disponibles ? Alors, aussi, que les critiques adressées au modèle productiviste (une agriculture plus économe, plus autonome, plus solidaire, par exemple) ne se transforment pas, pour le moment, en alternative positive. A plus forte raison, il ne se manifeste pas au sein de l'agriculture bretonne de courant social réformateur comparable (avec d'autres objectifs) à celui des jeunes agriculteurs des années 1950 symbolisé notamment par la Jeunesse Agricole Chrétienne (J.A.C.) .

Les statistiques disponibles sur la période 1975-1980 permettent de constater un ralentissement sensible de la diminution de la population familiale agricole.

(1) Cf. P. DAUCE : la population agricole dans l'Ouest de la France, 15 p. sept.1980.
M. COLIBET : Une nouvelle photographie de l'agriculture bretonne. Octant n°4 1980.

(2) cf. P. HOUEE : Bretagne en mutation - tome II p.294-302.

Tableau 2.

Taux annuel d'évolution de la population agricole bretonne

	1969-70	70-75	75-80
exploitants	-2,4 %	-3,5	- 1,2
aides familiaux	-3,3	-6,2	- 3,9

Source : P. DAUCE

Il semble que l'on assiste à l'extension d'une agriculture "de repli" comprenant à la fois des agriculteurs âgés conservant leur activité, des exploitants qui n'ont pas accès à l'agriculture normalisée, ainsi que d'autres qui refusent ce modèle. Sans doute, aussi, se développe t-il, parallèlement une agriculture "de soumission", caractérisée par une dépendance étroite à l'égard des I.A.A. ou des organismes financiers (travailleurs à façon ruinés ou sans capitaux au départ, dans le secteur de l'aviculture, de la production porcine, par exemple). Plutôt qu'une accélération de l'exode, c'est donc une paupérisation de la petite et moyenne paysannerie qui se produit, provisoirement ? car, coïncidence historique, de fortes générations d'agriculteurs (60 % des exploitants actuels) vont atteindre l'âge de la retraite d'ici quinze ans libérant théoriquement 50 % de la S.A.U. régionale. Comment sera résolu, dans cette période, la contradiction entre les aspirations, les capacités et compétences croissantes des agriculteurs et de leurs enfants, et, les perspectives offertes par une activité entrée dans une phase de dévalorisation ?

- dévalorisation par rapport à d'autres agricultures auxquelles elle est et sera de plus en plus confrontée à travers le processus de libéralisation de la politique agro-alimentaire.

- dévalorisation par rapport à sa situation antérieure, ~~amalgamée~~ par une remise en cause de sa voie de développement, et par une régression sur le plan social,

- dévalorisation, enfin, par rapport à d'autres utilisations de l'espace qu'elle a jusqu'ici mis en valeur, avec l'accroissement des pressions du tourisme, des fonctions résidentielle et minière, des services "d'utilité publique" tels que plans d'eau et barrages, centrales nucléaires, camps militaires etc ...

L'enjeu de la politique agro-alimentaire est donc considérable puisque celle-ci détermine non seulement l'orientation technique et économique des systèmes de production, mais encore le statut social des forces de travail agricoles, et en définitive les densités et les formes d'occupation et d'utilisation de l'espace rural.

QUELQUES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES A L'APPUI DE L'EXPOSE

1. L'économie en question n°13 - avril juin 1980, dossier p.15-28 : "Le pétrole vert". Quelles réalités.
 2. Après demain, n°217, Sept. Oct. 1979. L'agro-alimentaire 35 p.
 3. Commissariat au Plan : Agriculture et IAA. Préparation du 8ème Plan 1981-1985. 242 p. La Documentation Française, juillet 1980.
 4. C.N.M.C.C.A. : Politique de l'alimentation et politique agricole, 61ème Congrès : 6-8 mai 1980, 169 p.
 5. M.E. CHASSAGNE : Agriculture et prospective. Tome I Synthèse 101 p.
Tome II Fichier Documentaire 135 p., Ecole Polytechnique.
Laboratoire d'Econométrie, mai 1980.
 6. Economie Rurale : L'agriculture et la crise I. Communications et compte rendus de groupes de travail de la session de la SFER en avril 1980. - n°138 - 1980 - 4ème n°.
 7. Nouvelles Campagnes : Réflexions à propos de la loi cadre agricole par
G. ALLAIRE p.35-54. n°6, automne 1979.
 8. J. POLY, Pour une agriculture économe et autonome INRA 1978.
 9. L'agriculture d'entreprise : Bretagne l'agriculture au service d'une ambition régionale, n°192, mars avril 1980, C.E.N.A.G.
 10. P. HOUÉE : Bretagne en mutation
Tome II Transformations de l'agriculture bretonne
I.N.R.A., Rennes, octobre 1979, 315 p.
 11. Ch. MOUCHET, Les comptes économiques de l'agriculture bretonne de 1950 à 1975.
Cahiers économiques de Bretagne n°2.3. - 1978.
 12. J.B. HENRY : Sur l'évolution du monde rural en Bretagne depuis la seconde guerre mondiale. INRA Rennes 15 p. Juin 1980.
-

P L A N

1. Introduction : l'agro-alimentaire et la crise
 - 1.1. Quelle crise ?
 - 1.2. L'agro-alimentaire dans la crise
2. Les crises de l'agro-alimentaire
 - 2.1. Un constat : la baisse des revenus
 - 2.2. La crise du modèle technico-économique agricole
 - 2.3. La crise de la politique agro-alimentaire
 - 2.4. La crise des relations avec les autres catégories sociales
3. La nouvelle politique agro-alimentaire
 - 3.1. Le pilotage par l'aval
 - 3.2. Le renforcement de la productivité en agriculture
 - 3.3. La mise en place de filières et d'interprofessions
4. Les chances de réussite de cette politique
 - 4.1. Le pari sur les débouchés solvables
 - 4.2. Le pari sur la capacité des IAA
 - 4.3. Le pari sur la possibilité pour l'agriculture d'un nouveau bond en avant
5. Conclusion : Et la Bretagne ?
 - 5.1. Face à un bloc agro-alimentaire destabilisé
 - 5.2. L'enjeu de l'emploi et de l'espace bretons
